

COMMUNIQUÉ DE PRESSE | 20.01.2023

Traiter les terrains de sport sur gazon sans produits chimiques ? L'Association Francophone belge de Golf fait un bond de géant dans la recherche.

Suite à l'interdiction wallonne des produits phytosanitaires, l'Association Francophone belge de Golf (AFGolf) a lancé un programme de recherche dont la première phase s'est clôturée en octobre dernier.

Celle-ci a permis de développer une nouvelle technique par biodynamisation susceptible d'apporter **une solution pour les gestionnaires de terrains engazonnés du monde entier : de golf bien sûr mais aussi de football.**

À défaut du soutien de la Wallonie, ce programme vient d'obtenir un appui international. La deuxième phase sera étendue à la Suisse et au Danemark grâce à un financement du R&A, la fédération mondiale de golf.



Parcelles : témoin (à gauche) / utilisation de substances naturelles et améliorateurs de structure de sol (à droite)

Pour qu'une balle roule sur un terrain, le gazon doit être impeccable.

Or, depuis 2018, les sports sur gazon wallons font face à un dilemme cornélien : la Wallonie interdit sur les terrains de sport l'utilisation de produits qu'elle autorise en agriculture biologique. Résultat : les maladies prolifèrent et menacent directement la pratique de milliers de sportifs.

Face à cette situation unique en Europe, l'Association Francophone belge de Golf (AFGolf) a lancé un programme de recherche sur fonds propres. La première phase vient de se clôturer sur des résultats plus que prometteurs. Elle a permis d'identifier une nouvelle technique de traitement par biodynamisation.

« Notre travail de recherche se concentre sur l'avancement des connaissances pour, d'une part, la gestion des maladies sur les greens de golfs et, d'autre part, le maintien de l'équilibre naturel du sol pour circonscrire les agents pathogènes dans une zone de non-développement », expliquent Valentine Godin et Jean-Marc Dokier, responsables du programme.

Pour ce faire, une trentaine de parcelles tests de 1m² ont été installées au golf de Rigenée. Trois techniques ont été appliquées :

- l'enrichissement du substrat de sable avec des amendements de sol afin d'améliorer la porosité (air/eau) ;
- l'augmentation biologique de micro-organismes indigènes ;
- l'utilisation de substances naturelles pour maintenir le sol dans une zone redox basse en dessous de 200mv.

« L'augmentation de micro-organismes consiste en un prélèvement de terre qui est ensuite envoyé en laboratoire. Là, les « bonnes » bactéries présentes naturellement dans le sol sont identifiées et cultivées avant d'être réintroduites sur le terrain », détaille Jean-Marc Dokier. « Cette technique, cumulée à l'amélioration de la porosité a permis d'observer une réduction des maladies jusqu'à 80% par rapport aux parcelles témoins ».

Les résultats doivent maintenant être confirmés, notamment par la diversification des conditions de test. « Les conditions locales ainsi que le climat ont un impact direct sur l'apparition des maladies. Nous avons donc besoin de reproduire l'expérience sur d'autres terrains et sous d'autres latitudes », ajoute Valentine Godin.

Ce sera chose faite dès 2023. Les fédérations de golf suisse (SwissGolf) et danoise (Danish Golf Union) ont décidé de se joindre au programme de recherche de l'AFGolf avec l'installation de huit nouvelles zones tests et un partage des résultats.

« Notre programme a reçu un intérêt marqué du R&A, la fédération mondiale de golf, qui l'a sélectionné dans le cadre de sa stratégie Golf Course 2030 », se réjouit Jean-Luc Gavroye, président de l'AFGolf. « Ce soutien financier permet d'assurer la viabilité du projet en Wallonie ainsi que son internationalisation ».

A terme, ces avancées pourraient donc apporter une solution d'entretien durable, sans produit chimique, non seulement pour les terrains de sport mais aussi pour les autres espaces publics frappés par l'interdiction wallonne : les parcs, cimetières, jardins publics, etc.

CONTACT PRESSE

Alexia Penasse

+32 472 43 12 46

Alexia.Penasse@afgolf.be